

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 69 (1918)  
**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

étaient avant 1890 dans un état d'abandon et de réel désordre, ont grandement bénéficié de l'activité du défunt. Il a su, en particulier, établir plusieurs pépinières qui étaient de vrais modèles et il a eu le mérite de regarnir rapidement les nombreux vides qui trop longtemps déparaient les forêts de cette commune. Il est équitable de dire que l'autorité communale ne lui a jamais marchandé les moyens de remplir complètement sa tâche. C'est qu'aussi par son zèle, par sa scrupuleuse conscience et la haute conception qu'il avait de son devoir il possédait la pleine confiance de ses supérieurs. Jamais confiance ne fut mieux placée.

Le garde Parisod s'en va, fauché en pleine activité alors que sa robuste constitution semblait lui promettre encore de nombreuses années d'un fécond labeur. Principal collaborateur au travail de rénovation du domaine forestier des Planches, l'œuvre de ce modeste fonctionnaire lui survivra. Et, en ces temps où la guerre a augmenté si fabuleusement la valeur des produits de la forêt, on reconnaîtra toujours mieux les grands mérites de celui qui, simplement, a consacré toute sa vie à embellir et à enrichir les futaies dont il avait la garde.

De tels exemples sont bienfaisants. On ne saurait trop le rappeler; car se rend-on compte de la beauté d'une telle existence, de son utilité et aussi de toute la force de caractère qu'elle réclame souvent?

Nous avons eu le privilège de compter Ami Parisod parmi nos collaborateurs immédiats durant 17 ans. Il était devenu un véritable ami. Aussi son départ prématuré nous plonge-t-il dans un profond chagrin. Nous présentons à sa veuve et à ses enfants, qui le chérissaient tendrement, l'expression de notre sympathie émue. Les gardes de triage qui ont connu Ami Parisod garderont de cet excellent collègue, toujours obligeant, le souvenir le meilleur. H. B.

— M. Simon Combe, d'Orbe, vient d'être nommé forestier aménageur à Lausanne.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Gouvernement général de l'Algérie. Bulletin de la Station de recherches forestières du Nord de l'Afrique.* 4<sup>e</sup> fascicule (octobre 1916) et 5<sup>e</sup> fascicule (septembre 1917).

Nous avons présenté à nos lecteurs, dans l'avant-dernier cahier du Journal, le Bulletin de la Station de recherches forestières de l'Afrique française, et analysé déjà le contenu des trois premiers fascicules.

Le 4<sup>e</sup> fascicule contient 3 mémoires.

D<sup>r</sup> L. Trabut. **Les poiriers indigènes dans l'Afrique du Nord.**

Cette étude présente de l'intérêt surtout pour la géographie botanique. Les poiriers indigènes occupent des stations très différentes; une espèce végète admirablement sur les tufs en compagnie du pin d'Alep. Au Maroc, un autre *Pirus* vigoureux dispute la place aux chènes-liège dans des sols sablonneux. Sur certains points de la forêt de la Mamora, il forme un tiers du boisement. L'auteur décrit quelques espèces nouvelles: *Pirus gharbiana* Trab., *mamorensis* Trab.

D<sup>r</sup> R. Maire. Maladies des végétaux ligneux de l'Afrique du Nord. **Les faux balais de sorcière de l'arbousier.**

L'arbousier (*Arbutus Unedo*) présente souvent, dans les forêts de l'Algérie, des touffes de rameaux morts qui ont l'aspect de petits balais de sorcière. Ces déformations sont provoquées par l'action d'un champignon que l'auteur désigne sous le nom de *Gloeosporium conviva*.

D<sup>r</sup> L. Trabut. **Le sapin du Maroc.**

Il s'agit d'une forme nouvelle du sapin Boissier (*Abies Pinsapo*) et que l'auteur a dénommée *Abies maroccana* Trab. Ce botaniste n'ayant eu à sa disposition pour cette détermination qu'une seule branche et n'ayant pu obtenir des cônes de l'arbre en question, nous pourrions nous abstenir pour l'instant de plus amples détails à son sujet.

Le sommaire du 5<sup>e</sup> fascicule indique cinq mémoires.

J.-A. Battandier. **Deux arbustes nouveaux pour l'Algérie.** L'auteur ne dit pas si ces deux végétaux ont une importance forestière.

D<sup>r</sup> L. Trabut. **Variations des Eucalyptus dans les cultures.**

Les premières plantations d'Eucalyptus en Algérie datent de 1862. On y employa de nombreuses espèces. En 1876, la collection Cordier, au domaine d'El Alia, comptait 10.000 arbres appartenant à 120 espèces qui prospéraient plus ou moins bien.

Des expériences faites, il résulte qu'en Algérie les *Eucalyptus* rapprochés dans les collections se croisent avec la plus grande facilité. Pratiquement, la constatation est précieuse, car les sujets hybrides se montrent plus vigoureux et mieux adaptés à la région que leurs parents. C'est incontestablement avec ces hybrides que devront être constitués les boisements futurs.

L'auteur conclut en disant que l'élevage de l'Eucalyptus s'impose dans la région méditerranéenne où cet arbre doit rendre des services de tout premier ordre.

C. Houard. **Troisième note sur les galles des végétaux ligneux du nord de l'Afrique.**

Les galles décrites dans cette troisième note proviennent de l'Algérie et du Maroc.

D<sup>r</sup> L. Trabut. **Le takaout, galle du Tamarix articulata Wahl.**

Cette galle était bien connue des auteurs anciens. Dioscoride la regarde comme le fruit de cet arbre et cette confusion se maintient chez tous les auteurs qui ont écrit après lui sur le *Tamarix*. L'erreur provient de ce que le développement de la plus grande partie des galles a lieu aux dépens des fleurs; la galle succédant à la fleur pouvait être considérée comme le fruit.

Aux Indes, les galles du Tamarix sont employées pour la tannerie, la teinture et la médecine.

Dans le Sahara, le *Tamarix articulata* forme parfois de véritables forêts; chez les Touaregs, c'est l'arbre le plus important par son nombre et par les services qu'il rend.

On a cru longtemps que l'insecte qui provoque les galles du Tamarix était un lépidoptère, le *Pamene Pharaonana*. Selon M. Trabut, ce serait une erreur, cette galle étant déterminée par un acarien du groupe des Phytoptes (*Eriophies*).

La grande majorité des galles du commerce sont des galles de fleurs; elles sont plus petites et plus régulières que celles des rameaux qui peuvent atteindre le volume d'une noix. Les observations faites ne laissent aucun doute sur la possibilité de provoquer le développement des galles sur tous les *Tamarix articulata* en âge de fleurir. Le problème de la production, en grande quantité, d'une matière première très estimée dans l'industrie est donc pratiquement résolu.

Les tanneurs de Tlemcen ont payé (1883) jusqu'à 75 fr. les 100 kg les galles de tak'aout; le prix de 50 fr. est courant. Elles sont employées pour tanner les cuirs par les indigènes de toute la région saharienne de l'Ouest. Le tak'aout est exporté au Maroc pour le même usage.

Une analyse chimique des galles de fleurs a donné les résultats suivants:

|                                |      |
|--------------------------------|------|
| eau . . . . .                  | 12.5 |
| matières extractives . . . . . | 44   |
| tanin . . . . .                | 55.2 |

Elles sont donc riches en tanin.

Les galles naissent dans le Tell en été; elles peuvent être récoltées en automne.

Le Tamarix se multiplie très facilement par boutures; dans les terres sableuses du littoral il peut servir à fixer les dunes.

Il est difficile, en ce moment, d'évaluer le rendement en galles, mais il peut être considérable car les arbres contaminés portent régulièrement une grande quantité de galles; une récolte de 20 à 30 quintaux à l'hectare n'est pas improbable.

L'auteur achève ces intéressantes communications en conseillant de procéder à des plantations d'essai dans les terrains peu utilisables pour d'autres cultures.

Comme les fascicules précédents, les deux derniers sont enrichis d'illustrations nombreuses et d'une exécution très soignée. Fort bien rédigés, c'est tout plaisir de les lire, d'autant qu'ils nous montrent nos collègues forestiers de l'Afrique du Nord aux prises avec des problèmes tout différents de ceux qui occupent le sylviculteur européen. Tout y est à créer encore, ou peu s'en faut. Mais on est heureux de constater que les études préliminaires sont conduites avec l'esprit scientifique qui seul peut conduire au succès. Et de ces premières publications se dégage l'impression qu'un bel entrain préside à ces travaux divers.

H. B.

## MERCURIALE DES BOIS.

La reproduction intégrale ou partielle de la Mercuriale est interdite sans l'autorisation de la Rédaction.

### **Prix des bois en décembre 1917 et janvier 1918.**

#### **A. Bois sur pied.**

(Prix par m<sup>3</sup> de bois de service; exploitation à la charge du vendeur; mesurage sous écorce.)

**Neuchâtel, Forêts communales du III<sup>e</sup> arrondissement. Val-de-Travers.**

**Commune de Buttes. Côtes des Pattes** (coût du transport fr. 3) 148 m<sup>3</sup> épicéa, volume moyen par plante 1,3 m<sup>3</sup>, fr. 73. — **La Perreuse** (transport fr. 4,50)